

## **Relevé de décisions du Conseil d'administration Réuni en formation plénière le 31 mars 2017**

### **1. Vie de l'établissement**

1.2 Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration des 25 novembre 2016, 16 décembre 2016, 13 janvier 2017 et 3 février 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés, les procès-verbaux des séances des 25 novembre 2016, 16 décembre 2016, 13 janvier 2017, et 3 février 2017.

### **2. Offre de formation**

2.2 Approbation des capacités d'accueil en Licence 1

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté, par trois abstentions et 22 votes « pour » une motion relative aux capacités d'accueil en Licence 1.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté, par trois abstentions et 22 votes « pour » les capacités d'accueil en licence 1 pour l'année 2017-2018

### **3. Patrimoine**

3.1 Avis sur l'expertise relative à la réalisation de la Maison de l'Etudiant à Sénart

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés, a émis un avis favorable au rapport d'expertise relatif à la réalisation de la Maison de l'Etudiant de Sénart.

3.2 Approbation de l'acquisition par l'Université d'un terrain aménagé auprès de l'EPA Sénart et de la cession de ce terrain à l'Etat pour un euro symbolique

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés, a approuvé l'acquisition par l'Université d'un terrain aménagé auprès de l'Etablissement public d'aménagement Ville Nouvelle de Sénart.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés, a approuvé la cession du terrain aménagé à l'Etat pour un euro symbolique.

### **4. Approbation de l'attribution de deux titres de concession de logement par nécessité absolue de service**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés, l'attribution d'un titre de concession de logement par nécessité absolue de service à M. Xavier LAPORTE, Adjoint au Responsable sûreté des sites de l'UPEC.

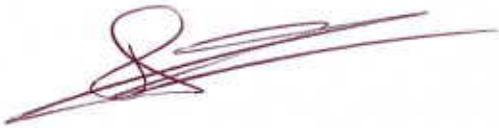
Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés, l'attribution d'un titre de concession de logement par nécessité absolue de service à M. Farid DAOUDI, Responsable sûreté des sites de l'UPEC.

### **5. Information sur les contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université**

Le Conseil d'administration a été informé, à 24 membres présents ou représentés, des contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université.

Le Vice-Président du Conseil  
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Oliver MONTAGNE

